

Le Comité régional,

Ayant examiné la proposition du Gouvernement de Singapour visant à établir un registre central des intoxications et pris connaissance du rapport du Directeur régional,

1. REMERCIE le représentant de l'Australie de lui avoir communiqué des extraits des débats de la première conférence nationale sur les intoxications qui s'est tenue à Canberra, le 28 avril 1966, ainsi qu'un exemplaire de la première livraison du manuel national d'enregistrement des poisons;
2. PREND NOTE avec reconnaissance de l'offre du représentant de l'Australie de communiquer, sur demande, les éléments d'information qui sont rassemblés par son Gouvernement;
3. NOTE que l'OMS n'est pas encore en mesure d'aborder le problème de façon concrète;
4. PRIE le Directeur régional d'aider tous les gouvernements qui en exprimeront le désir à établir un service national d'information sur les poisons.